

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
Le 17 octobre 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
Le **vingt-trois octobre**
Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Nombre de délégués

. en exercice : **27**
. présents : **24**
. votants : **27**

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, JAL, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE

Absents excusés : Monsieur Philippe BOST
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur André TOGNET

procuration à Madame Mathilde SONZOGNI
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE
procuration à Monsieur Dominique LAZZARO

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique LAZZARO

OBJET : MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DES ALPES FRANCAISES AUX JEUX OLYMPIQUES 2030

Si les [Jeux Olympiques 2024](#) seront organisés à Paris, les Alpes pensent aux JO d'hiver 2030. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont déposé une candidature pour la compétition qui aura lieu dans six ans, sous l'égide du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). La ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, a récemment indiqué que l'État soutenait cette initiative.

Ce dossier sera examiné d'ici décembre 2023 par la commission des villes hôtes du Comité International Olympique (CIO).

Monsieur le Président, en accord avec le bureau communautaire, considère que l'événement représente une véritable chance pour notre massif, qui dispose des infrastructures et des capacités d'organiser un tel type d'événement. Les jeux olympiques sont par ailleurs porteurs de valeurs universelles, et le périmètre des Alpes, du Léman à la Méditerranée, est le territoire pertinent pour éviter une concurrence entre nos vallées. La Maurienne ne doit pas être exclue des sites potentiels, et c'est aussi à ce titre que la 4C soutient cette initiative pour donner un autre moteur à notre projet de territoire et aux disciplines d'excellence de la vallée : ski nordique, ski alpinisme.

Le Président propose à toutes les communes et intercommunalités de la vallée de faire voter cette motion de soutien faisant de cette candidature un projet collectif régional et national.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 22 voix pour, 1 contre (Madame RANCUREL), 4 abstentions (Madame DUPENLOUP, Messieurs GOYET, LE ROUX, MORVAN) :

- **SOUTIENT**, par cette motion, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour leur candidature aux Jeux Olympiques d'hiver de 2030 ;
- **INSISTE** sur l'intérêt de notre territoire valléen pour accueillir une épreuve olympique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Dominique LAZZARO

Le Président,
Bernard CHENE

La 4C
Communauté de Communes
du Canton de La Chambre
39 place Jean Varo - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél : 04 79 56 26 64
Mail : comcomcc@orange.fr site internet